

ÉPARGNE BOURSIÈRE

PEA-PME

**OFFREZ DE NOUVELLES
OPPORTUNITÉS
À VOS INVESTISSEMENTS**

À la Banque Privée du Crédit Agricole,
nous accompagnons nos clients pour valoriser leur
patrimoine et donner du sens à leur épargne.
Le lancement du PEA-PME est, pour nous, l'occasion
de relier les investisseurs aux PME et ETI¹ et de
contribuer à leurs réussites respectives.

Pour investir dans le meilleur des PME et ETI,
être accompagné par une banque qui est au cœur
des réalités économiques, qu'elles soient locales
ou européennes, est un atout déterminant.

Premier financeur² de l'économie locale, le groupe
Crédit Agricole accompagne chaque jour plus
d'un million d'entrepreneurs. Son expérience du
marché dynamique des PME vous permettra de
diversifier vos placements tout en contribuant
au développement du tissu économique.

1. Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI).

2. Rapport d'activité Crédit Agricole S.A. 2012/2013.

LE PEA-PME, UNE NOUVELLE ENVELOPPE POUR DIVERSIFIER VOTRE PORTEFEUILLE

LE PEA-PME PERMET D'INVESTIR DANS DES PME ET ETI FRANÇAISES ET EUROPÉENNES QUI DISPOSENT AINSI DE PLUS DE CAPITAUX POUR SE DÉVELOPPER.

Pourquoi investir dans les PME et ETI ?

C'est une nouvelle solution qui s'offre à vous pour diversifier votre patrimoine et bénéficier du dynamisme économique d'entreprises qui innovent, créent de la valeur et de l'emploi. Pour les PME et ETI, c'est la possibilité de disposer de financements pour se développer, renforcer leurs fonds propres, leur liquidité, et devenir les futures pépites du tissu économique européen.

Comment investir dans le PEA-PME ?

- Par l'achat de titres ou d'actions de PME et d'ETI françaises et européennes, éligibles au PEA-PME.
- Par le biais de Fonds Communs de Placement éligibles.

Un investissement à moyen-long terme

Le retour sur investissements réalisé dans le cadre du PEA-PME peut être attendu à moyen-long terme : 5 ans minimum. Si l'investissement dans les PME est globalement plus risqué que l'investissement dans de grandes entreprises bien connues du CAC 40, le marché des PME est cependant celui qui offre le plus de potentiel d'appréciation à moyen terme. Le marché des petites et moyennes entreprises a connu de fortes progressions ces dernières années. Il devrait être encouragé par l'arrivée de cette source de financement.

Un indice boursier dédié aux PME et ETI

Le CAC PME est le nouvel indice de référence des PME et ETI créé par Euronext. Il regroupe jusqu'à 40 valeurs représentatives des entreprises de taille moyenne, parmi les plus liquides et œuvrant dans des secteurs d'activité diversifiés (biotechnologies, aéronautique, transports, santé, médias...). Cet indice, dont la composition pourra évoluer dans le temps, a été créé pour permettre aux investisseurs particuliers comme aux professionnels de suivre la performance boursière de ces valeurs moyennes. Au-delà des 40 entreprises qui composent l'indice, il existe d'autres sociétés éligibles au PEA-PME.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le PEA-PME permet l'acquisition d'actions ou de titres d'entreprises européennes de taille intermédiaire : moins de 5 000 salariés et un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros (critères appréciés à l'acquisition, et non en cours de vie). Toute société devra apporter la preuve de son éligibilité au PEA-PME.

BON À SAVOIR

Notre service de bourse en ligne **Invest Store**, dans sa version « **Intégral** », vous permet 24h/24 où que vous soyez dans le monde, de suivre et de gérer votre portefeuille, de passer des ordres en ligne et d'accéder aux analyses quotidiennes de nos experts.



LA FISCALITÉ PRIVILÉGIÉE DU PEA-PME

DANS UN CONTEXTE FISCAL PEU FAVORABLE, LE PEA-PME EST UNE ENVELOPPE FISCALE DOTÉE DES MÊMES AVANTAGES QUE LE PEA.

Quels sont les avantages fiscaux du PEA-PME ?

Dès 5 ans après l'ouverture, vous bénéficiez d'une exonération d'impôt sur le revenu (hors prélèvements sociaux) sur les gains réalisés.

Après 8 ans, vous pouvez réaliser des retraits partiels sans clôture ou sortir l'intégralité de votre capital en le clôturant. Vous pouvez également opter pour une sortie sous forme de rente viagère.

Comment en tirer le meilleur parti ?

- Chaque personne physique peut détenir un PEA-PME pour un montant maximum de versements de 75 000 €, soit 150 000 € pour un couple détenant chacun un PEA-PME.
- Le PEA-PME peut être ouvert seul ou en complément d'un PEA. Ce sont deux investissements complémentaires qui offrent les mêmes avantages fiscaux. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le plafond du PEA « classique » est de 150 000 €.

À NOTER

Les transferts de titres d'un PEA vers un PEA-PME ne sont pas possibles. En revanche, rien n'empêche de détenir le même titre dans chacune des enveloppes s'il est éligible aux deux.

AMUNDI ACTIONS PME¹ POUR VOUS APPUYER SUR LE SAVOIR-FAIRE DE NOS EXPERTS

AMUNDI, FILIALE SPÉCIALISÉE EN GESTION D'ACTIFS DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE, A CONÇU UN FONDS SPÉCIFIQUE QUI VOUS PERMET D'INVESTIR PLUS SIMPLEMENT.

Une sélection minutieuse

Vous investissez dans un univers estimé à 430 valeurs à potentiel, riche et diversifié, tant géographiquement que sectoriellement. Avec **Amundi Actions PME**, vous accédez plus facilement à ce marché, vous répartissez votre investissement¹ sur plusieurs valeurs pour optimiser le potentiel de croissance de cette sélection d'actions. Ces valeurs, peu connues, potentiellement plus risquées et plus fragiles, sont sélectionnées par nos experts comme pouvant devenir les fleurons de demain. À noter que leur cours peut connaître d'importantes variations à la hausse comme à la baisse étant donné que le volume d'actions achetées ou vendues est plus faible que pour les grandes entreprises.

Une équipe dédiée

Avec plus de 1 000 rencontres d'entreprises chaque année et une excellente connaissance du tissu économique en région, l'équipe de gestion d'Amundi dédiée aux petites et moyennes

capitalisations dispose des expertises et des outils nécessaires pour identifier les entreprises qui, selon elle, offriront le plus de potentiel de croissance à moyen et long termes. Elle exerce à la fois le rôle de gérant et d'analyste, élément déterminant pour la qualité de sélection des titres. Elle gère près de 2,8 milliards d'euros d'encours (source Amundi au 31 mars 2014).

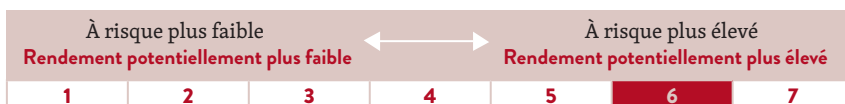
Une gestion rigoureuse

L'équipe de gestion est vigilante quant aux risques : elle veille à un bon équilibre dans la construction du portefeuille et assure un suivi constant des positions.

AMUNDI, FILIALE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE : LEADER MONDIAL DE LA GESTION D'ACTIFS.

- N° 1 en France² et en Europe³.
 - Présent dans près de 30 pays.
 - Près de 780 milliards d'euros d'actifs gérés⁴.
- En savoir plus : www.amundi.com

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne correspond pas « sans risque ». N'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

1. Fonds commun de placement géré par Amundi, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Société Anonyme au capital de 596 262 615 euros - Siège social : 90 boulevard Pasteur, 75015 Paris - 437 574 452 RCS Paris. Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le Prospectus du fonds sont disponibles dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre ou sur le site Internet ca-sicavetfcp.fr. Le DICI doit être remis aux clients avant toute souscription. Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures. Durée minimum de placement recommandée : 5 ans. Ce fonds présente un risque de perte en capital.

2. Source Europescore NMO, fonds ouverts domiciliés en France, décembre 2013.

3. N° 1 en Europe et N° 9 dans le monde - Encours totaux - Source IPE « Top 400 asset managers active in the European marketplace » publié en juin 2013, données à décembre 2012. Classement établi à partir d'un questionnaire rempli par les sociétés de gestion tous encours confondus à fin décembre 2012 (fonds ouverts, fonds dédiés, mandats).

4. Données périmètre Amundi Group au 31 décembre 2013.

Édité par Crédit Agricole S.A. - 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 7 504 769 991 €. RCS Nanterre 784 608 416. Crédits photos : Thinkstock. Achievé de rédiger le 30 avril 2014. Document non contractuel.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

